



Exigibilite - vente vote travaux sos

Par **NATHALIE**, le **06/10/2008** à **12:52**

En AG vote travaux avec appel de fond octobre 2007 et solde mai 2008. AUCUN APPEL DE FOND AUCUN TRAVAUX Vente de appartement. syndic me réclame sur état daté le montant des travaux. Mais aucun appel de fond n'a été exigé. Suis-je redevable ou le nouveau propriétaire lors de l'appel de fond Merci